



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Durable 5756/02 Whiteboard Foam 400 ml

SDS conformes au RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), Annexe II - UE

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 10.11.2015

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit Durable Whiteboard Foam 400 ml

N° de spécification L10990000012

N° article 5756-02

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Groupe de produits Aérosols

Utilisation de la substance/préparation Nettoyage informatique

Usages identifiés comme pertinents SU21 Utilisations par les consommateurs Foyers privés (= grand public = consommateurs)
SU22 Utilisations professionnelles Domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisanat)
PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris les produits à base de solvants)
PROC11 Pulvérisation non industrielle
ERC8A Large utilisation dispersive en intérieur d'adjuvants de fabrication dans des systèmes ouverts
ERC8D Large utilisation dispersive en extérieur d'adjuvants de fabrication dans des systèmes ouverts

Mises en garde relatives à l'utilisation Aucune contre-indication n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur

Nom de société DURABLE Hunke & Jochheim GmbH & Co. KG

Adresse postale Westfalenstrasse 77-79

Code postal D-58636

Ville Iserlohn

Pays Germany

Tél. +49 (0) 2371 / 662 - 0

Fax +49 (0) 2371 / 662 - 221

E-mail durable@ durable.de

Site Internet http://www.durable.de

Entreprise n°

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence +49 (0) 2371 / 662 - 0 (office hours only)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP Classification	Flam Aerosol 1;H222; H229;
Propriétés dangereuses de la substance/du mélange	Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C /122 °F.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (CLP)



Composition sur l'étiquette	Butane, Propane
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
Conseils de prudence	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P260 Ne pas respirer les aérosols. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

2.3. Autres dangers

Description du danger	Peut causer une légère irritation sur l'exposition prolongée ou répétée. Contact avec la peau peut causer des rougeurs, brûlure et des démangeaisons Vapeur ou contact physique avec les yeux peuvent causer les yeux rouges, la combustion et de l'inconfort. L'inhalation de concentrations élevées peut provoquer des maux de tête, des nausées et des étourdissements. Inhalation d'aérosol / brouillard peut causer une légère irritation des voies respiratoires supérieures avec des symptômes tels que la toux et les éternuements. Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Extrêmement inflammable.
Impact environnemental	Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom du composant	Identification	Classification	Concentration
Butane	N° CAS: 106-97-8	F+; R12	2,5 - 10 %
	N° CE: 203-448-7	Flam. gas 1; H220	
	N° index: 601-004-00-0	Press. Gas	
	Synonymes: n-Butane	Note : C	
Propane	N° CAS: 74-98-6	F+; R12	1 - 2,5 %
	N° CE: 200-827-9	Flam. gas 1; H220	
	N° index: 601-003-00-5	Press. Gas	

Observations relatives aux composants	L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16. <5%: agents de surface non ioniques , 5-15%: des hydrocarbures
---------------------------------------	--

aliphatiques , parfums

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition.
Inhalation	Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec d'eau ou une solution oculaire pendant 10 mn.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Donner immédiatement quelques verres d'eau ou de lait à boire, à condition que la victime soit totalement consciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets aigus	Décrits dans les sections 2.2, 2.3 et 11.
Symptômes et effets différés	L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut entraîner des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, des fatigues, de la nausée et dans certains cas, des pertes de conscience.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations	En cas de perte de conscience : Appelez immédiatement un docteur / une ambulance. Veuillez présenter cette fiche de sécurité.
---------------------	---

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.
Moyen d'extinction inapproprié	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion	Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. A la formation de feu de gaz dangereux: le monoxyde de carbone (CO) , le dioxyde de carbone (CO2) .
-----------------------------------	---

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI)	Utiliser un équipement de protection individuelle, voir section 8. Éviter l'inhalation de fumées. Utiliser un appareil respiratoire autonome pour combattre le feu.
Procédures de lutte contre l'incendie	Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés immédiatement ou refroidis avec de l'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation.
---------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Retenir le produit répandu avec du sable, de la terre ou une autre matière adsorbante appropriée. Assurer une ventilation adéquate et rassembler le produit répandu. Empêcher l'écoulement dans un égout. Ne pas laisser les effluents contaminer les bassins et caniveaux. Contacter les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique.
---	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Après l'absorption, nettoyer avec une matière épurant l'huile. Pour obtenir des
-----------------------	---

informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions

Voir sections 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et aérosols. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Assurer une ventilation adéquate. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise. Risque d'une concentration de vapeur au niveau du sol et dans les zones basses. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses, avant de fumer, et avant la consommation de nourriture et de boissons.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Doit toujours être stockés en toute sécurité, hors de portée des enfants et non avec de la nourriture, l'alimentation, les produits pharmaceutiques, etc., ou à proximité. Entreposer à une température modérée dans un endroit sec et bien aéré.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Nom du composant	Identification	Valeur	Année
Butane	N° CAS: 106-97-8	8 heures: 800 ppm	2008
	N° CE: 203-448-7	8 heures: 1900 mg/m ³	
	N° index: 601-004-00-0		
	Synonymes: n-Butane		
Propane	N° CAS: 74-98-6		
	N° CE: 200-827-9		
	N° index: 601-003-00-5		

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

En milieu de travail et les méthodes doivent être organisées de telle sorte que le contact direct est évité. Manipuler dans une zone bien ventilée.

Protection respiratoire

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire avec filtre à gaz de type A (EN 141) et le filtre à particules P2 (EN 143 / EN 149).

Protection des mains

Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants de protection. Les gants en nitrile sont recommandés. Temps de rupture:> 2 heures.

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial. (EN 166).

Risques thermiques

Risques thermiques

Voir section 5.

Maîtrise adéquate de l'exposition environnementale

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir section 6.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Aérosol.
Couleur	Incolore.
Odeur	Presque sans odeur.
Commentaires, Seuil olfactif	Aucunes informations notées.
Commentaires, pH (en tant que tel)	Aucunes informations notées.
Commentaires, pH (solution aqueuse)	Pas pertinent.
Commentaires, Point / intervalle de fusion	Pas pertinent.
Point d'ébullition	Valeur: 100 °C
Commentaires, Point d'éclair	Aucunes informations notées.
Commentaires, Taux d'évaporation	Aucunes informations notées.
Commentaires, Limite d'explosivité	Aucunes informations notées.
Commentaires, Pression de vapeur	Aucunes informations notées.
Commentaires, Densité de vapeur	Aucunes informations notées.
Densité	Valeur: = 1 g/ml
Commentaires, Densité volumique	Pas pertinent.
Solubilité dans l'eau	soluble
Commentaires, Coefficient de partage : n-octanol / eau	Aucunes informations notées.
Commentaires, Combustion spontanée	Aucunes informations notées.
Commentaires, Température de décomposition	Aucunes informations notées.
Commentaires, Viscosité	Pas pertinent.
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés oxydantes	Ne répond pas aux critères relatifs aux comburants.

9.2. Autres informations

Autres propriétés physiques et chimiques

Commentaires	Aucune information requise.
--------------	-----------------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable à température normale et l'emploi recommandé.
-----------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 10.4 et section 10.5.
--------------------------------------	------------------------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Éviter l'exposition des atomiseurs à des températures élevées ou à la lumière solaire directe. Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Aucunes informations notées.
-------------------	------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	A la formation de feu de gaz dangereux: le dioxyde de carbone (CO ₂) , le monoxyde de carbone (CO) .
-------------------------------------	--

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques :

Autres données toxicologiques Le produit n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Données toxicologiques des composants

Effets aigus potentiels

Inhalation	Les vapeurs peuvent provoquer somnolence et vertiges. L'inhalation des embruns de pulvérisation / aérosols, même en petites quantités, peut entraîner des pneumonies chimiques sérieuses. Contient des solvants organiques qui, en cas d'exposition massive, peuvent affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges et de l'ivresse.
Contact avec la peau	Contact avec la peau peut causer des rougeurs, brûlure et des démangeaisons. Une exposition prolongée ou répétée peut dégraisser la peau avec des symptômes tels que des rougeurs, des douleurs, des démangeaisons, des gerçures et possible. l'eczéma.
Contact avec les yeux	Peut entraîner une irritation passagère des yeux.
Ingestion	Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement. Une pneumonie peut être provoquée par une entrée dans les poumons des matières vomies contenant des solvants.

Symptômes d'exposition

Symptômes de surexposition	Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements.
----------------------------	--

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aquatique, commentaires Aucune donnée n'est disponible pour le produit.

Données toxicologiques des composants

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucunes informations notées.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'analyse des PBT (persistant, bio-accumulable et toxique) Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Détails relatifs à la protection de l'environnement, conclusion Ce produit n'est pas soumis à une classification concernant les dangers environnementaux.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Préciser les méthodes d'élimination appropriées	Résidus et déchets ne doivent pas être déversés dans les égouts. Déchets, les déchets doivent être éliminés conformément à la réglementation locale. Nous renvoyons également au ministère de l'Environnement «Avis de déchets (commande)».
Produit classé déchet dangereux	Oui
Emballage classé déchet dangereux	Oui
Code de déchets CED	CED: 150110 emballages contenant des résidus de substances dangereuses

	ou contaminés par de tels résidus
Autres informations	Le code CED vaut pour le reste du produit dans sa forme pure. Pendant la manipulation des déchets, il faut prendre en considération les mesures de précaution s'appliquant à la manipulation du produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR	1950
RID	1950
IMDG	1950
ICAO/IATA	1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	AEROSOL
RID	AEROSOL
IMDG	AEROSOLS
ICAO/IATA	AEROSOLS, FLAMMABLE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	2.2
RID	2.2
IMDG	2.2
ICAO/IATA	2.2

14.4. Groupe d'emballage

Remarque	Pas pertinent.
----------	----------------

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin	Nein
---------------------	------

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-D, S-U
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Autres informations utiles.

Autres informations utiles.	Pas pertinent.
-----------------------------	----------------

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive CEE	Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.
Autres notes	Usage réservé aux utilisateurs professionnels. En principe, les jeunes de moins de 18 ans ne doivent pas travailler avec ce produit. L'utilisateur doit être minutieusement instruit de l'exécution du travail, des propriétés dangereuses du produit, et des mesures de sécurité nécessaires.
Législation et réglementation	Décret n° 2010-323 du 23 mars 2010 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des générateurs d'aérosol. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, 2007 avec modifications. Décret no 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables

à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une enquête sur la sécurité chimique a été menée Non

SECTION 16: Autres informations

CLP Classification	Flam Aerosol 1; H222; ; H229;
Liste des phrases R pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	R12 Extrêmement inflammable.
Liste des mentions H (de danger) pertinentes (visées aux sections 2 et 3).	H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur H222 Aérosol extrêmement inflammable. H220 Gaz extrêmement inflammable.
Conseils relatifs à la formation	Ne nécessite aucune formation spécifique, mais l'utilisateur doit avoir lu et compris cette fiche de sécurité. L'utilisateur doit avoir été correctement instruit quant à l'exécution du travail, aux caractéristiques dangereuses du produit et de toutes les mesures de sécurité nécessaires.
Informations ajoutées, supprimées ou modifiées	Nouvelle fiche de données de sécurité.
Version	1
Responsable de fiche de données de sécurité	DURABLE Hunke & Jochheim GmbH & Co. KG
Préparée par	IB